
Bulletin de l'Union des Physiciens

Association des professeurs de Physique et de Chimie

Éditorial

par Jacqueline TINNÈS

Cet éditorial est le discours prononcé par J. TINNÈS à l'occasion de l'inauguration des Journées Nationales 1995 de l'Union des Physiciens à Dijon.

C'est avec grand plaisir que je vous souhaite à tous, et en particulier aux collègues étrangers venus nous rejoindre à Dijon, un congrès enrichissant et propice à de nombreux échanges.

Si je voulais résumer en quelques mots les domaines dans lesquels nous avons été amenés à intervenir et à travailler depuis un an, j'aurais envie de dire que nous avons opéré «tous azimuts», de l'école primaire à l'enseignement post-baccalauréat. A chaque niveau, à un moment ou à un autre, nous avons eu à réfléchir, proposer, donner un avis, et je tiens à remercier ici tous ceux et toutes celles qui, de près ou de loin, participent au travail de fond que nous essayons d'instaurer ou de poursuivre.

DE LA RÉFORME DES ENSEIGNEMENTS DU SECOND CYCLE À CELLE DES CLASSES PRÉPARATOIRES...

Dans les filières de l'enseignement technologique, les modifications apportées aux programmes se concrétisent par une évaluation qui revalorise le travail expérimental et à laquelle nous souscrivons. L'U.d.P. est représentée, en tant que telle, dans deux des groupes ministériels de réflexion sur l'évaluation de ces enseignements au baccalauréat. Rien ne devrait être modifié pour les épreuves 1996.

Dans l'enseignement général, la mise en place de l'enseignement de spécialité a demandé un investissement extrêmement lourd aux collègues qui en ont eu la primeur. Mais la forme de son évaluation, très éloignée de la forme de l'enseignement lui-même, demande à être revue et nous allons y travailler.

Cet enseignement de spécialité joue un rôle significatif dans la mise en place de la réforme des classes préparatoires, de la même façon que celle-ci influe très vivement sur les choix des élèves en terminale. L'U.d.P. n'a jamais défendu la spécialité de physique-chimie pour tous. Nous voulons essentiellement que le choix de la spécialité ne conditionne pas, dès la fin de la classe de première S, une orientation inéluctable des études post-baccalauréat.

L'enjeu de cette réforme des classes préparatoires - dont on parle depuis des années et qui a bien failli ne pas voir le jour à cette rentrée - est particulièrement important. C'est l'une de nos grandes préoccupations ainsi que pour les groupes responsables de l'élaboration des programmes et pour l'Inspection Générale. Cela a été l'occasion pour nous de nombreuses réflexions et démarches. Il nous semble - l'avenir le confirmera ou non - que grâce à l'insistance des plus convaincus, la nécessité d'une revalorisation de l'enseignement expérimental de la physique et de la chimie dans les nouvelles filières est maintenant reconnue et qu'elle devrait s'inscrire dans la continuité de l'enseignement secondaire.

Nous avons beaucoup travaillé pour que la mise en place des T.I.P.E. (travaux d'initiative personnelle encadrés) ait lieu dès cette année scolaire. Il s'agit pour nous d'introduire une forme de travail plus autonome et plus diversifiée dans un univers jusqu'alors très cadré et très contraignant. Il nous semble que cela constitue un peu le prolongement du travail mis en place dans l'option de première S et nous sommes très favorables à cette évolution.

Dans le même ordre d'idées, il est nécessaire d'informer l'Université de l'évolution des enseignements et de la formation des élèves de lycées. C'est souvent à l'initiative des responsables académiques que des contacts ont été pris avec les enseignants de DEUG pour une information réciproque sur les enseignements dispensés avant et après le baccalauréat. Nous espérons que ces discussions aideront à réduire le décalage, souvent ressenti par les élèves, entre les connaissances et savoir-faire acquis jusqu'en terminale et les exigences de l'enseignement universitaire. Ce point reste à l'ordre du jour.

... EN PASSANT PAR LE BACCALAURÉAT

Le baccalauréat, passage entre l'enseignement secondaire et supérieur, reste également à l'ordre du jour. On peut comprendre le souci des responsables de son organisation de vouloir en alléger les modalités, mais pas à n'importe quel prix ! C'est ainsi que l'épreuve expérimentale promise pour 1997 a été suspendue. Toutefois, Monsieur l'Inspecteur Général l'a rappelé, une expérimentation de cette épreuve doit avoir lieu cette année. On veut espérer que cette expérience sera convaincante pour le ministère !

Le groupe U.d.P.-Bac continue son travail de réflexion sur l'évaluation en classe et à l'examen..

Pour les sections L et ES, nous nous sommes élevés contre la modification de l'épreuve concernant l'enseignement scientifique : tirer au sort l'une des trois épreuves nous paraît « injuste » pour les élèves, et c'est bien ainsi qu'ils le ressentent. Nous tenons à réaffirmer que cet enseignement scientifique doit être maintenu mais que les conditions actuelles - horaire, contenu, évaluation - ne nous satisfont pas.

LE COLLÈGE ET L'ÉCOLE PRIMAIRE

Un autre dossier nous a beaucoup occupés cette année : nous avons mené une réflexion soutenue sur l'enseignement dispensé au collège et sur la nécessité d'un apport de connaissances de physique et de chimie avant la classe de quatrième. Nos collègues des autres disciplines nous ont toujours dit partager ce point de vue. Nous leur avons proposé une réflexion commune sur un enseignement visant à assurer, au niveau des objectifs voire sur le plan des sujets ou des thèmes étudiés, une cohérence entre les trois disciplines.

Les textes qui ont paru, concernant l'expérimentation en classe de cinquième, parlent de physique et de chimie, mais dans quelles conditions ? A partir du moment où, en cinquième, la physique-chimie apparaîtrait comme une discipline au service des autres, il nous semble inopérant qu'elle n'intervienne qu'à titre optionnel, sous prétexte d'établir des parcours diversifiés. Est-il raisonnable et cohérent que, au cours d'une année où l'on essaye d'asseoir des savoirs fondamentaux, on envisage déjà des parcours diversifiés ?

Enfin, à la suite de nos rencontres avec Georges CHARPAK, l'année dernière aux Journées de Limoges, un représentant de l'U.d.P. a fait partie de la délégation officielle qui s'est rendue à Chicago pour observer une expérimentation à grande échelle au niveau de l'enseignement primaire ; il s'agissait d'une éducation scientifique d'enfants, prise en charge par des instituteurs ayant suivi une formation «lourde» sur le sujet. Une expérimentation, malheureusement à plus petite échelle, doit être lancée en France par les services ministériels. C'est lors d'une de ces réunions que j'ai rencontré pour la dernière fois Monsieur le Doyen BECQUELIN, et je tenais à rendre, ici, hommage à sa mémoire.

À PROPOS DES PROGRAMMES ACTUELS

Nous souhaitons mener, et communiquer aux responsables, une analyse argumentée et la plus objective possible des nouveaux programmes. C'est pourquoi nous avons attendu la fin de la deuxième année d'enseignement en seconde pour lancer l'enquête que vous avez lue dans le bulletin. Nous publierons les résultats de cette enquête et des extraits de réponse, dès que le dépouillement sera terminé. Nous ferons de même pour les programmes de collège et ceux de première et de terminale. Quant à l'option de première S, nous aimerions rassembler des expériences intéressantes qui ont été menées dans les classes. Un appel a été publié dans le B.U.P. ; je me permets d'insister ici sur l'importance que nous accordons à cette collecte et à cet échange d'expériences. L'option de première S a le privilège d'être choisie par les élèves, non pour sa rentabilité immédiate, mais pour une formation plus tournée vers le développement d'attitudes et de pratiques expérimentales. Cette formation, même si elle n'est pas décomptée en tant que telle, modifie la façon d'appréhender la discipline ; les professeurs de terminale confirment souvent cette observation.

LES MOYENS

Parler contenus et esprit des programmes est une chose, mais je n'aurais rien dit si je passais sous silence les conditions matérielles dans lesquelles les collègues ont assuré la mise en place de ces nouveaux programmes et continuent de travailler.

Nous sommes intervenus chaque année auprès des services compétents pour que des subventions, parfois non prévues, soient finalement accordées aux établissements pour la réforme des collèges et des lycées. Les efforts financiers mis en place pour accompagner cette réforme sont visibles. Mais nous avons du déplorer, cette année encore, que le financement des nouvelles filières des classes préparatoires n'ait pas été programmé à temps. De ce fait, dans un certain nombre d'académies, les subventions attribuées à ces nouvelles filières ont été prises partiellement, voire totalement, sur le financement des nouveaux programmes de terminale. Nous ne savons pas ce qu'il en sera l'année prochaine : financement de la deuxième année des classes préparatoires, rattrapage pour les lycées mais aussi pour les collèges... ?

La mise en place des nouveaux programmes, si elle a donné beaucoup de travail aux enseignants, n'a pas non plus épargné les personnels de laboratoire. L'accroissement global des horaires, l'alourdissement de l'équipement en matériel constitue une charge d'autant plus difficile à supporter que les effectifs de ces personnels sont notoirement insuffisants, et ce de plus en plus : comment accepter que les créations de postes soient en nombre inférieur aux créations d'établissements neufs ? Personne ne peut nier que la réforme telle qu'elle vient d'être mise en place serait inapplicable sans le travail fondamental des personnels de laboratoire. Nous sommes d'autant plus inquiets que la comparaison avec les autres pays européens montre que ces emplois n'existent par ailleurs qu'en France, un des rares pays où le travail personnel des élèves en laboratoire soit aussi développé. Nous voulons tout mettre en œuvre pour préserver ce qui est une originalité de notre enseignement et dont nous avons le droit d'être fiers.

Le problème des effectifs est encore, malheureusement, un autre point noir. Malgré des demandes émanant de nombreux partenaires - enseignants d'autres disciplines, syndicats, ... - nous n'avons jamais pu obtenir que paraisse un texte fixant des seuils de dédoublement en collège. Nous avons cru, au début de l'année 1995, qu'au moins des directives seraient données en ce sens aux principaux de collèges, mais il n'en a rien été. Nous continuerons nos demandes sur ce sujet. En

lycée également, les informations dont nous disposons montrent une certaine détérioration de la situation. Cela nous laisse d'autant plus amers que nous connaissons le nombre de collègues nouvellement nommés et appelés à enseigner dans d'autres disciplines ou sans affectation.

C'est le rôle de l'U.d.P., si j'en crois ses statuts, de défendre la qualité de l'enseignement de physique et de chimie. Nous nous y employons, comme vous pouvez le voir, avec plus ou moins de succès mais avec toute l'énergie dont nous sommes capables, et c'est une lourde responsabilité. Depuis que la régionalisation s'est instaurée, certaines interventions doivent se faire à différents niveaux. Le rôle des présidents académiques a pris beaucoup d'importance et la collaboration de la plupart d'entre eux avec les IPR s'avère bénéfique. C'est aussi la raison pour laquelle nous nous réjouissons de la rencontre ouverte et constructive que nous venons d'avoir avec l'Inspection Générale, et de la présence de Monsieur l'Inspecteur BÉRARD qui préside ces journées. Le rôle de chacun d'entre vous, dans son établissement est également primordial : répartition de la DHG, financement des laboratoires, projets d'équipements, ... Je vous souhaite beaucoup de persévérance et de courage pour cela, et j'espère que ces quatre jours vous aideront à emmagasiner l'énergie nécessaire.

20 octobre 1995